



LES VOYAGES  
La Libre

# OUZBEKISTAN

**Sur la Route de la Soie**

La Libre Histoire

---

Du 9 au 20 septembre 2026



*Preference*

## L'OUBÉKISTAN, LA ROUTE DE LA SOIE

Des splendeurs bleu et or de Samarcande à la ville Sainte de Boukhara en passant par Khiva, entourée de déserts, le patrimoine architectural de l'Ouzbékistan est tout simplement extraordinaire.

Sur la Route de la Soie, vous découvrirez les héritages légués par d'innombrables voyageurs et conquérants dont les plus connus sont Marco Polo, Gengis Khan et Tamerlan.

---

## LES POINTS FORTS DE CE VOYAGE

### VOLS

Vols au départ de Bruxelles (via Istanbul)  
Aller sur Ourguench / Retour de Tashkent

### EXPERIENCES UNIQUES

Soirées folkloriques, concerts, surprises

### LOGEMENT

Rythme agréable  
3 nuits à Boukhara / 4 nuits à Samarcande

### PRIX PRESTO

**Un prix préférentiel (-200 €) pour toute inscription  
avant le 15/05 soit : 3.750 € par personne**

### VISITES

Nombreux sites classés par l'UNESCO

### ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement professionnel depuis Bruxelles  
Excellente guide locale

### SAISON

Une saison idéale pour découvrir le pays, températures douces.



# CARTOGRAPHIE



# VOTRE PROGRAMME

## MERCREDI 9 SEPTEMBRE

BRUXELLES ✈ ISTANBUL

---

En milieu d'après-midi, rendez-vous à l'aéroport de Zaventem.

Envol à bord de la compagnie Turkish Airlines à destination d'Ourguench (via Istanbul).

## JEUDI 10 SEPTEMBRE

ISTANBUL ✈ OURGUENCH - KHIVA

---

Arrivée matinale à Ourguench. Transfert en bus vers Khiva (30 km). Transfert à l'hôtel.

**Installation dans les chambres** et petit déjeuner à l'hôtel. Matinée libre pour vous reposer.

*Khiva est la plus intacte et la plus reculée des villes qui furent sur la Route de la Soie en Asie centrale. Cette grande ville - musée en plein air, parsemée de rues étroites et sinueuses, évoque le glorieux et cruel passé des Khans de Khiva où l'ambiance des "Mille et une Nuits" côtoie le lourd passé de cette cité médiévale esclavagiste.*

Déjeuner en ville.

Début des visites à pied pour vous imprégner en douceur de l'ambiance particulière de la ville.

Promenade dans Ichan-Kala, "La ville intérieure", entourée de 2,2km de murailles dont les fondations remontent au 5<sup>e</sup> siècle; la Citadelle Kunya Ark, vieille forteresse qui servait pendant plusieurs siècles de refuge fortifié au cours des périodes troubles,...

Dîner et nuit à l'hôtel **Bankir Khiva 4\*** (2 nuits).





## VENDREDI 11 SEPTEMBRE

### KHIVA

---

Après le petit déjeuner à l'hôtel, continuation des visites de **Khiva**.

Déjeuner en ville dans un restaurant local.

*La Medersa du Khan Moukhammed Amin, la plus grande école coranique de Khiva qui pouvait accueillir 250 étudiants islamiques ; le Kalta Minor, "Minaret court", qui témoigne du décès de Mohammed Amin. Commandité par le Khan en 1852, il devait s'élever à plus de 70 mètres et être ainsi le plus haut du monde musulman, mais sa construction a été abandonnée à 26 mètres, suite à la mort du Khan.*

*Continuation des visites avec la Tombe de Sayid Allauddin, datant de l'ère mongole, connue pour être la plus ancienne construction de Khiva; la mosquée et le minaret Djuma (18<sup>e</sup> siècle). Visite du Palais Tach Khaouli (construit par Allakuli Khan au 19<sup>e</sup> siècle) ; le Mausolée Pahlavan Mahmoud.*

Temps libre en fin d'après-midi pour vous promener ou pour des découvertes personnelles.

Dîner dans un restaurant local. Nuit à l'hôtel.

## SAMEDI 12 SEPTEMBRE

### KHIVA – BOUKHARA (450 KM / +/- 7H)

---

Petit déjeuner à l'hôtel et départ par la route vers **Boukhara** par le désert Kyzylkoum.

Déjeuner en cours de route.

*Visiteurs, écrivains et historiens sont tous d'accord : Boukhara la sainte, Boukhara la noble, le Dôme de l'islam, le Pilier de la religion, la Beauté de l'esprit, la plus secrète des cités caravanières, la mieux préservée des villes d'Orient. Boukhara est l'une des cités les plus intéressantes au monde... Considérée comme une des plus anciennes cités d'Asie centrale, Boukhara est célèbre pour ses 360 mosquées (une par rue) et ses minarets.*

Arrivée dans l'après-midi et installation à l'hôtel **Wyndham Bukhara 4\*** (3 nuits).

Promenade dans la vieille ville et début des visites avec l'ensemble **Liabi-Hauz** avec les medersas **Kukeldash** et **Nadir Devonbegi**.

*La medersa Kukeldach (1569) est la plus grande en Asie Centrale. Elle a été construite par l'homme d'Etat Kulbaba Kukeldach à l'époque du règne d'Abdullah Khan. La Medersa Nadir Devonbegi (1630) était initialement destinée à être un caravansérail, mais le khan l'a appelée par erreur « medersa ». La parole du Khan étant "évangile", le caravansérail fut transformé en medersa.*

Dîner et nuit à l'hôtel.

## DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

### BOUKHARA

---

Petit déjeuner à l'hôtel. **Journée complète de visites de Boukhara.** Début des visites avec les **médersas Oulougбек et d'Abdoull Aziz Khan.** L'architecture et la décoration de ces splendides médersas furent réalisées par les meilleurs maîtres artisans de l'époque.

Ensuite continuation avec la visite de l'ensemble culturel **Poi-Kalyan** avec le minaret et la mosquée Kalyan.

Le minaret Kalyan servait de phare et de rassemblement pour la prière. Plus tard il fut aussi employé comme lieu pour les exécutions et fut alors surnommé "tour de la mort".

#### Déjeuner en ville chez une famille.

Continuation des visites avec l'extérieur de la **Citadelle Ark** érigée au 16<sup>e</sup> siècle par les Sheïbanides sur la colline.

*Ark est devenu une ville dans la ville et comprenait au 18<sup>e</sup> siècle le «département de la police», la prison, la cour monétaire, la trésorerie, le stock de l'armée, la mosquée privée, les appartements royaux, les salles de réception et les écuries, et une population de 3000 habitants.*

Promenade au **marché couvert** datant du 16<sup>e</sup> siècle, puis visite de la **Maison de Faïzulla Khodjayeв**, riche marchand. Dîner en ville et nuit à l'hôtel.

## LUNDI 14 SEPTEMBRE

### BOUKHARA

---

Continuation de la découverte de Boukhara avec la visite du **mausolée Chor Minor** (19<sup>e</sup> siècle) signifiant "quatre minarets", l'un des plus charmants et surprenants bâtiments de Boukhara, construit en 1807.

Ensuite, départ vers l'ensemble **Bahautdin Nakshbandi** (centre des Soufis), lieu le plus sacré lors des pèlerinages à Boukhara. C'est ici que se trouve le tombeau de l'un des chefs et saints des Soufis, Mohammad Bagautdin Nakshbandi. Finalement, découverte du site de **Chor Bakr** (16<sup>e</sup> siècle).

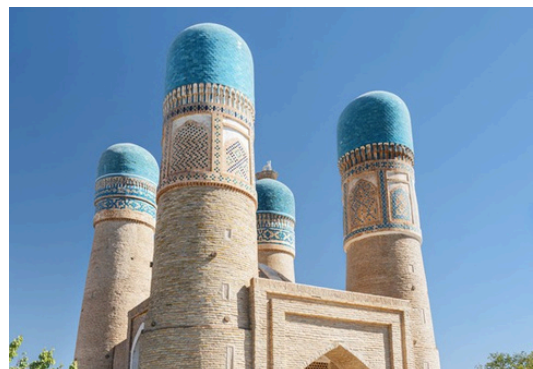
*En 970, l'imam Sayid Abu Bakr et les descendants directs du prophète ont été enterrés dans le village Sumitan. Entre 1559-1563 Abdullah Khan ordonna de construire le khanaqha (cimetière), la mosquée et la medersa, qui forment toujours le cœur de l'ensemble.*

Fin des visites de la ville avec la visite de la **Mosquée Magok-i-Attory** (12<sup>e</sup> siècle), la plus vieille d'Asie Centrale.

Déjeuner en cours de visites et fin d'après-midi libre pour vous reposer ou déambuler dans les rues pour des découvertes personnelles.

#### Dîner avec danses et chants dans une des anciennes medersas.

Nuit à l'hôtel.





## MARDI 15 SEPTEMBRE

### BOUKHARA – VILLAGE NAYMAN – SAMARCANDE

---

Après le petit déjeuner, départ pour **Samarcande** par la route.

Arrêt au **village Nayman** (à 30 km de Boukhara) pour une découverte de la **vie villageoise**, mode de vie, partage des us et les coutumes du peuple local. A l'arrivée dans la maison d'une famille locale, partage du thé et des sucreries ouzbèkes. Ensuite, **démonstration de la préparation des plats traditionnels** : tchoutchvara (raviolis frits), patyr (pain ouzbek, cuit au four), somsa et le plat national. Déjeuner sur place.

Si le temps le permet, arrêt en route pour visiter l'atelier d'un maître céramiste, réputé dans tout l'Ouzbékistan et protégé par l'UNESCO. Cette dynastie d'artisans céramistes travaille suivant une technique ancestrale.

Arrêt pour découvrir les ruines du caravansérail de Rabati Malik.

Arrivée à Samarcande et installation à l'hôtel **Mövenpick 4\*** (4 nuits).

Dîner et nuit à l'hôtel.

## MERCREDI 16 SEPTEMBRE

### SAMARCANDE

---

La journée sera consacrée à la découverte de **Samarcande**, la capitale des Timourides avec la **Place du Reghistan**.

*Miroir du monde, jardin de l'âme, joyau de l'islam, perle de l'Orient, centre de l'univers, Samarcande...*

*Elle fut le carrefour des diverses branches de la Route de la Soie, celle de l'ouest vers la Perse, celle de l'est vers la Chine, et celle du Sud vers l'Inde. Alexandre le Grand, Gengis Khan furent ses conquérants, et Tamerlan en fit une capitale dont les dômes audacieux et les mosaïques bleues suscitent aujourd'hui encore l'admiration des voyageurs.*

*Restaurée dans sa splendeur d'origine, c'est le complexe le plus grandiose d'Asie centrale et l'un des plus beaux de l'Islam. Reghistan est un ensemble de medersas : la Medersa Ulugbek (15<sup>e</sup> siècle), construite et nommée en l'honneur du fils de Tamerlan - Ouloug Beg; la medersa Tilla Kari et la medersa Chir Dor sur la façade de laquelle on trouve la représentation stylisée d'animaux.*

Continuation des visites avec la **Mosquée Bibi Khanym** qui fut construite entre 1399 et 1404 par 500 ouvriers et 95 éléphants amenés de l'Inde, et par 200 architectes, peintres, artisans et maçons de tout l'empire.

Déjeuner en cours de visites.

L'après-midi sera consacrée à la visite de la **nécropole Chakhi-Zinda**, ensemble qui paraît avoir concentré toutes les expériences architecturales des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècle en une apothéose de l'art de la céramique, sans égale dans toute l'Asie centrale.

Ensuite, **dîner dans le cadre pittoresque d'une ancienne demeure ouzbek ou tadjik**. Nuitée à l'hôtel.

## JEUDI 17 SEPTEMBRE

### SAMARCANDE – CHAKHRISABZ (90 KM) – SAMARCANDE

---

Après le petit déjeuner départ pour **Chakhrissabz** par la très jolie route du col Takhta Karatcha. Moins fréquentée par les touristes que ses grandes sœurs, cette ville vous marquera par une ambiance provinciale charmante.

Visite de la ville natale de Tamerlan avec les vestiges du **palais d'Ak-Sarai**.

*Ak, littéralement signifie blanc mais s'entendait comme noble, car le blanc n'était aucunement la couleur du palais de Tamerlan dont les murs étaient couverts de majolique azur et bleu foncé. Les ruines du portail du palais sont immenses - 30 mètres - et encore couvertes de carreaux de majolique, mais la voûte de vingt-deux mètres de hauteur n'a pas résisté à l'attraction terrestre.*

Déjeuner en cours des visites.

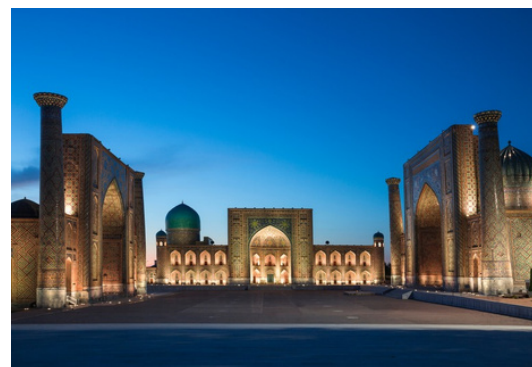
*Continuation des visites avec la **Mosquée de Kok Gumbaz**, construite par Oulougbeg. Avant rénovation, il ne restait que la coupole intérieure qui avait 22 mètres de hauteur, elle en fait aujourd'hui 36. Elle a donné son nom à la mosquée: Kok Gumbaz signifie "coupole bleue".*

*Egalement la **Mosquée de Kharzet Imam** qui a pris le nom d'un saint du 8<sup>e</sup> siècle dont Tamerlan aurait rapporté le corps de Bagdad. Le **mausolée Gumbazi - Seidan** construit par Oulougbeg en 1437 pour sa famille. Il est de forme carrée et fait écho en miniature à la mosquée qui lui fait face. L'intérieur est superbement décoré de fresques géométriques, épigraphiques et florales.*

Retour à Samarcande par le même col (90 km).

Dîner et nuit à l'hôtel.





## VENDREDI 18 SEPTEMBRE

### SAMARCANDE

---

Poursuite des visites avec le **Mausolée Gour Emir** (15<sup>e</sup> siècle), celui de Tamerlan et de ses descendants. Le petit-fils favori de Tamerlan, Mohammed Sultan, avait fait construire ici une medersa et une khanagha. La mort de Mohammed en 1403 incita Tamerlan à ajouter un mausolée à ce complexe.

Déjeuner en cours de visites dans un restaurant local.

Visite du **musée de la Fondation de la ville "Afrosiab"**.

La partie la plus importante du musée est la collection de fresques originales du 7<sup>e</sup> siècle qui montrent le développement de la culture pré-arabe et de l'art de la région. Visite de l'**observatoire d'Ouloug Beg**.

Visite de l'atelier de fameux papier-mâché de Samarcande, fabriqué selon les anciennes technologies.

Vous aurez ensuite l'occasion d'assister à un **spectacle exceptionnel avec la présentation de costumes historiques**.

**Dîner d'adieu** en ville et nuit à l'hôtel.

## SAMEDI 19 SEPTEMBRE

### SAMARCANDE – TACHKENT (330 KM)

---

Après le petit déjeuner, départ par la route pour Tachkent.

Arrivée et installation à l'hôtel **Crowne Plaza 4\*** (1 nuit).

Déjeuner dans un restaurant local.

Découverte de la capitale et **visite du Musée des Arts Appliqués**, situé dans l'ancien palais du diplomate Polovtsev transformé en musée en 1938. Dans les salles d'exposition sont présentés des « suzanne » (draps brodés), des „do'pi“ (calottes brodées), des poteries et des céramiques, des sculptures sur bois, des instruments de musique et des bijoux.

Également le **Square Amir Timour**, la **Place du Théâtre** et la **Place de l'Indépendance**, la plus grande de toutes les places de l'ancienne Union soviétique. C'est l'ancienne place de la cathédrale où Kaufmann avait fait édifier une splendide église orthodoxe. La cathédrale fut détruite au début des années 30 et la place fut alors surnommée Place Rouge.

Dîner et nuit à l'hôtel.

**DIMANCHE 20 SEPTEMBRE**  
**TACHKENT ✈ ISTANBUL ✈ BRUXELLES**

---

Tôt le matin transfert à l'aéroport et envol vers Istanbul avec Turkish Airlines.

Continuation et envol vers Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en fin d'après-midi.

– FIN DE VOTRE SEJOUR –



# HEBERGEMENTS

---

## HOTEL BANKIR KHIVA 4\* - KHIVA

NOMBRE DE NUITÉES : 2

Situé à proximité de la vieille ville de Khiva, l'hôtel offre un refuge urbain contemporain tout en préservant le charme traditionnel de la région.

L'architecture intègre harmonieusement l'esthétique moderne aux motifs emblématiques ouzbeks, créant ainsi une fusion ravissante entre le passé et le présent.



---

## HOTEL WYNDHAM 4\* - BOUKHARA

NOMBRE DE NUITÉES : 3

Situé en plein cœur de Boukhara, cet hôtel mêle élégance moderne et hospitalité ouzbèke authentique. Avec ses 212 chambres, sa piscine extérieure et son restaurant servant cuisine locale et internationale, il offre un cadre idéal pour se détendre après vos visites.



---

## HOTEL MÖVENPICK 4\* - SAMARCANDE

NOMBRE DE NUITÉES : 4

L'hôtel est situé au cœur de Samarcande, à proximité de sites, mosquées et mausolées. Le Régistan, le mausolée de Gour Emir, la mosquée Bibi-Khanym et le théâtre El Merosi se trouvent au pied de l'hôtel. L'hôtel possède également une piscine intérieure et extérieure.



---

## HOTEL CROWNE PLAZA 4\* - TASHKENT

NOMBRE DE NUITÉES : 1

Situé au cœur de Tachkent, le Crowne Plaza Tashkent offre des chambres modernes, un spa avec piscine et restaurant. Son emplacement central permet de découvrir facilement la capitale ouzbèke tout en profitant d'un cadre élégant et reposant.



# REMARQUES IMPORTANTES

Pour participer à ce voyage les citoyens de nationalité belge doivent être en possession d'un passeport international valable minimum 6 mois à la date d'arrivée. Pour les autres nationalités, veuillez contacter votre ambassade.

Aucune vaccination n'est obligatoire pour participer à ce voyage. N'hésitez cependant pas à contacter votre médecin pour connaître ses éventuelles recommandations particulières.

*Certaines visites se font à pied et demandent donc une aisance de mobilité.*

L'ordre des visites pourrait être modifié si besoin et adapté en fonction des normes en vigueur au moment du voyage pour le bon déroulement de celui-ci, en fonction des restrictions éventuelles, des conseils du guide, des modifications des compagnies aériennes, des aléas du trafic, etc.

Les photos sont présentées à titre illustratif et sont non contractuelles.

# LE PRIX














---

## SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS

- PRESTO JUSQU'AU 15/05** PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : **3.750 €**
- A PARTIR DU 16/05** PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : **3.950 €**
- LE SUPPLEMENT SINGLE : **750 €**




---

## CE PRIX COMPREND

-  Les vols avec la compagnie régulière Turkish Airlines, en classe économique au départ de Bruxelles
-  Les transferts en bus climatisé
-  Le logement et les petits déjeuners dans les hôtels mentionnés ou similaires (normes locales)
-  **La chambre à disposition dès l'arrivée en matinée à Khiva pour vous reposer**
-  **La pension complète**, telle que mentionnée dans le programme
-  **L'eau minérale et le thé à table lors des repas**
-  Les visites, droits d'entrées et excursions prévues au programme
-  Les services d'un guide local parlant français
-  L'accompagnement professionnel de Preference Travel Team / La Libre
-  La prime du Fonds de Garantie
-  Les taxes aériennes (à ce jour : ± 324 € sous réserve de modification de la compagnie aérienne)
-  Les taxes et services locaux (taxe touristique +/- 66 € - sous réserve de modifications )
-  La TVA d'application

---

## CE PRIX NE COMPREND PAS

-  Les éventuels droits de photos et de vidéo sur les sites
-  Les boissons non mentionnées, les différents pourboires et les dépenses personnelles
-  Les assurances

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date du 12/04/2026



# INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT: OUZBEKISTAN, ROUTE DE LA SOIE LA LIBRE HISTOIRE - DU 9 AU 20 SEPTEMBRE 2026

Je, soussigné (e),

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ LOCALITE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_\_\_\_ GSM 1 : \_\_\_\_\_ GSM 2 : \_\_\_\_\_

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 1) : \_\_\_\_\_

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 2) : \_\_\_\_\_

RESERVE \_\_\_\_\_ PLACE (S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

## DONNEES PASSAGER N°1 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ NATIONALITE : \_\_\_\_\_

N° DE PASSEPORT : \_\_\_\_\_

DATE D'EMISSION : \_\_\_\_\_ DATE D'EXPIRATION : \_\_\_\_\_

## DONNEES PASSAGER N°2 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ NATIONALITE : \_\_\_\_\_

N° DE PASSEPORT : \_\_\_\_\_

DATE D'EMISSION : \_\_\_\_\_ DATE D'EXPIRATION : \_\_\_\_\_

TYPE DE CHAMBRE:  DOUBLE (1 LIT)  TWIN (2 LITS)  DOUBLE (à partager)  SINGLE

## LE PRIX\*

**PRESTO JUSQU'AU 15/05** PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : **3.750 €**

**A PARTIR DU 16/05** PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : **3.950€**

LE SUPPLEMENT SINGLE : **750 €**

\*Taxes aériennes incluses - sous réserve de modification par la compagnie aérienne

# INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT :

## OUZBEKISTAN, ROUTE DE LA SOIE

### LA LIBRE ESCAPADE - DU 9 AU 20 SEPTEMBRE 2026

#### OPTION : ASSURANCE (XPLORASSUR)

JE SOUHAITE SOUSCRIRE A L'ASSURANCE :

- ANNULATION (hors Covid)**  
Prime de 4% sur l'ensemble de mon dossier
- MULTIRISQUE ÉPIDÉMIES** (annulation + bagages + assistance rapatriement + épidémies dont Covid)  
Prime de 5,76% sur l'ensemble de mon dossier
- ASSISTANCE PLUS** (bagages + assistance rapatriement)  
Prime de 2% sur l'ensemble de mon dossier
- COMPLÉMENTAIRE CARTE BANCAIRE\*** (annulation + bagages + assistance rapatriement)  
Prime de 2,90% sur l'ensemble de mon dossier

\*UNIQUEMENT VALABLE POUR LES CARTES GOLD MASTERCARD ET VISA PREMIER, DÉLIVRÉES PAR UNE BANQUE BELGE, FRANÇAISE OU SUISSE. TOUT AUTRE TYPE DE CARTE BANCAIRE EST EXCLU.

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

#### PAIEMENT

**UN ACOMPTE DE 30% est payable à la réservation.**

**Si vous souscrivez à l'assurance, merci de bien vouloir ajouter le montant total de la prime d'assurance aux 30% d'acompte.**

Le solde du dossier est payable au plus tard pour le : **9 août 2026**

**Compte bancaire KBC au nom de Travel Team Consult And Representative SA**

**IBAN : BE92 7440 6349 9223**

**SWIFT/BIC : KREDBEBB**

**REFERENCE : Ouzbekistan VLL - D.4053**

En cas de paiement par carte de crédit, seules les cartes VISA et MASTERCARD sont acceptées.

Par la présente, je souscris un contrat de voyage à forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S.A. (ci-joint) et selon les conditions générales de vente de la commission de litiges voyages à forfait (disponible à la demande avec le formulaire d'information standard B).

En cas de souscription à l'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du contrat.

J'autorise Preference - Travel Team consult & représentative S.A. à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par email et/ou par poste.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

SIGNATURE POUR ACCORD :

A renvoyer chez :

**Preference - Travel Team (Lic. A 1652)**  
Rue des Francs 79, boîte 4 - 1040 Bruxelles  
Lundi au vendredi : 9h - 17h (sur rendez-vous)  
Tel : 02/647 30 00  
**info@preference.be | www.preference.be**

## CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1<sup>er</sup> décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

### 1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT: INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

### 2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

### 3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

### 4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

### 5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

### 6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

### 7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

### 8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

### 9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

### 10. CONSCIENCÉ DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

### 11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'amondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

### 12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière  
par le Fonds de Garantie Voyages®  
[www.gfg.be](http://www.gfg.be)

01/07/2018

Lic Cat A 1652



# Assurance Voyage

## Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : INDIVIDUEL CONFORT Belgique N°5800

Mutuaide

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

### De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



#### Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

##### FORMULE « ANNULLATION » :

###### ✓ ANNULLATION DE VOYAGE

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

##### FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

###### ✓ BAGAGES

Jusqu'à 1 500 € par personne

###### ✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

###### ✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par événement

###### ✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

##### FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :

###### ✓ ANNULLATION DE VOYAGE

###### ✓ BAGAGES

###### ✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

###### ✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

###### ✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

##### FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

###### ✓ Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »

###### ✓ ANNULLATION DE VOYAGE

- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

###### ✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



#### Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



#### Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

##### Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

##### Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1<sup>er</sup> jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse.



## Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



## Quelles sont mes obligations ?

### - A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

### - En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



## Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



## Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

### Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

### Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

### Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



## Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.